



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Année 2023-2024

La classe de 3^{ème}

Collège Paul-Vaillant Couturier

Jeudi 14 septembre 2023



PRONOTE et Mon college 95

Le Portail des collégiens



L'accès à Pronote s'effectue:

- Par le site du collège sur
- **le portail des collégiens**



Attention: les identifiants et les mots de passe sont nouveaux pour les élèves



Pronote permet d'accéder à:

- l'emploi du temps de votre enfant
- ses absences ou retards
- son cahier de textes
- ses notes
- ses punitions ou sanctions
- la communication avec les différents personnels du collège par la messagerie et les informations ou discussions.



Stage : Le stage en entreprise du 4 au 8 décembre

Orientation : Il faudra réfléchir à l'orientation qui se fera tout au long de l'année.

Brevet Blanc : Avant les vacances d'hiver et de printemps

Certification PIX : Il s'agit d'une certification sur les compétences en informatique

Evalang : Il s'agit d'un test pour évaluer le niveau en anglais

ASSR2 et le PSC1

Brevet : Le brevet se déroulera fin juin

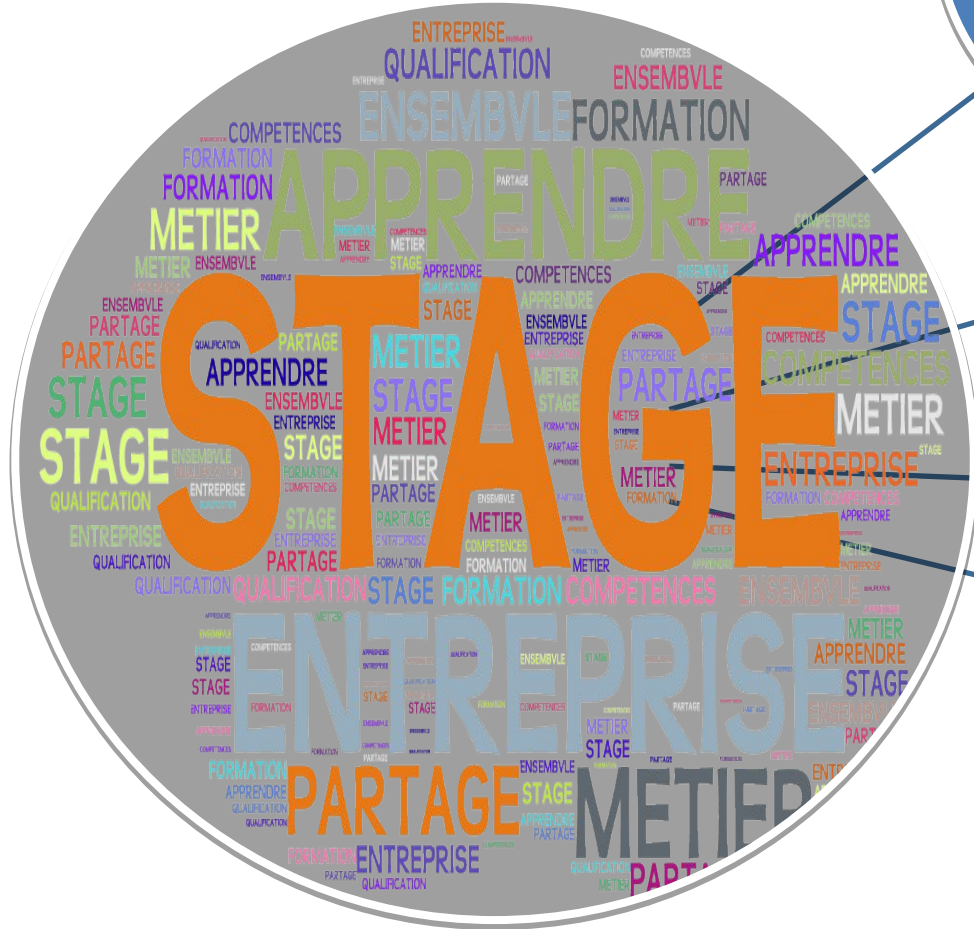
Le stage en entreprise

Découvrir une
entreprise

Se confronter
à un
environnement
professionnel

Faire le lien
entre les
matières
scolaires et les
métiers
envisagés

La semaine de
stage se
déroulera du
4 décembre
au **8**
décembre



CONVENTION DE STAGE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Du Lundi 4 au vendredi 8 décembre 2023

NOM : Prénom : né(e) le Classe :

HORAIRE HEBDOMADAIRE MAXIMUM : 30 heures réparties entre 6 h 00 et 20 h 00

Pause obligatoire après 4 h 30 de présence.

Cette convention est signée entre (voir dispositions générales au dos) :

LES PARENTS OU LE RESPONSABLE LEGAL	L'ENTREPRISE
NOM :	NOM :
Adresse :	Adresse :
Tél. :	Tél. :
Assurance :	Fax :
	E-mail :
	Personne responsable :
	Activité de l'entreprise :
	Assurance :
Fait à Signature responsable légal :	Fait à Signature et cachet : le,
Signature de l'élève :	

COLLEGE	HORAIRE				TOTAL
NOM : Paul Vaillant-Couturier Adresse : 22 rue de Calais 95100 Argenteuil Tél. : 01 34 34 39 00 E-mail : 0951094y@ac-versailles.fr Représenté par sa Principale : Mme GEROMEGNACE Assurance : MAIF Professeur Principal :	LUNDI	Matin	de	h à h	
		Après-midi	de	h à h	
	MARDI	Matin	de	h à h	
		Après-midi	de	h à h	
	MERCREDI	Matin	de	h à h	
		Après-midi	de	h à h	
	JEUDI	Matin	de	h à h	
		Après-midi	de	h à h	
	VENDREDI	Matin	de	h à h	
		Après-midi	de	h à h	
Fait à Argenteuil, le Signature et cachet :					

Rapporter au professeur principal la convention signés par les parents, l'élève et l'entreprise.

Vu le code du travail, et notamment son article L.211-1 ;

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.313-1, L.331-4, L.331-5, L.332.3, L.335-2, L.411-3, L.421-7, L.911-4

Vu le code civil, et notamment son article 1384 ;

Vu le décret n°2003-812 du 26 août 2003 relatif aux modalités d'accueil en milieu professionnel des élèves mineurs de moins de seize ans ;

Vu la circulaire n°2003-134 du 8 septembre 2003 relatif aux modalités d'accueil en milieu professionnel des mineurs de moins de seize ans ;

DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1

La présente convention a pour objet la mise en œuvre d'une séquence d'observation en milieu professionnel, au bénéfice d'un élève du collège Louise WEISS- Cormeilles-en-Parisis.

ARTICLE 2

Cette action a pour objectif la découverte de la réalité socio-économique locale et du fonctionnement de l'entreprise dans sa dimension économique, technique et sociale, l'acquisition d'une méthode de recherche, l'éducation au choix.

ARTICLE 3

Durant son stage, l'élève est soumis aux règles générales en vigueur dans l'entreprise, notamment aux règles de sécurité et d'horaires.

Cependant les élèves ne bénéficiant pas de la législation sur les accidents du travail, ils ne sont pas autorisés à travailler sur machines dangereuses. Les élèves ne peuvent donc pas accéder aux machines, appareils ou produits dont l'usage est proscrit aux mineurs par les articles R.234.11 à R234-21 du code du travail.

ARTICLE 4

L'élève est associé aux activités de l'entreprise concourant directement aux objectifs pédagogiques. En aucun cas sa présence ne doit porter préjudice à la situation de l'emploi de celle-ci.

ARTICLE 5

a) L'élève reste sous statut scolaire pendant le déroulement du stage et ne peut de ce fait prétendre à aucune rémunération. L'élève reste sous l'autorité et la responsabilité du chef d'établissement.

b) L'élève ne bénéficie pas de la législation sur les accidents du travail :

- ◊ Le chef d'entreprise contracte une assurance garantissant sa responsabilité civile chaque fois qu'elle sera engagée.
- ◊ La famille souscrit de son côté une assurance couvrant les accidents dont l'élève pourrait être victime et qu'il pourrait causer.
- ◊ L'établissement scolaire contracte également une assurance spécifique couvrant aussi les risques encourus par l'élève que ceux qu'il peut faire courir aux personnes ou aux biens de l'entreprise qui l'accueille (responsabilité civile).

c) En cas d'accident survenant à l'élève, soit au cours du trajet, soit au cours du stage, le chef d'entreprise s'engage à le faire savoir au chef d'établissement sans, dans la journée où l'accident s'est produit, et à lui fournir les éléments nécessaires à la déclaration; de même en cas d'absence de l'élève.

ARTICLE 6

Le chef d'établissement scolaire et le représentant de l'entreprise se tiendront mutuellement informés des difficultés qui pourraient naître de l'application de la présente convention et prendront d'un commun accord et en liaison avec l'équipe pédagogique, les dispositions propres à les résoudre, notamment en cas de manquement à la discipline.

ARTICLE 7

La présente convention est signée pour la durée du séquence d'observation en milieu professionnel, soit du lundi 12 au vendredi 16 décembre 2022 suivant les horaires consignés au verso.

Le Brevet

Contrôle continu sur 400 points

L'ensemble des matières est évalué et pris en compte sur l'année.

Contrôle final : 5 épreuves sur 400 points

1^{ère} épreuve : Mathématiques 2h 100 points

2^{ème} épreuve : Français 3h 100 points

3^{ème} épreuve : HG et EMC 2h 50 points

4^{ème} épreuve : Sciences : Physique-SVT-Technologie 50 points

5^{ème} épreuve : Oral 100 points

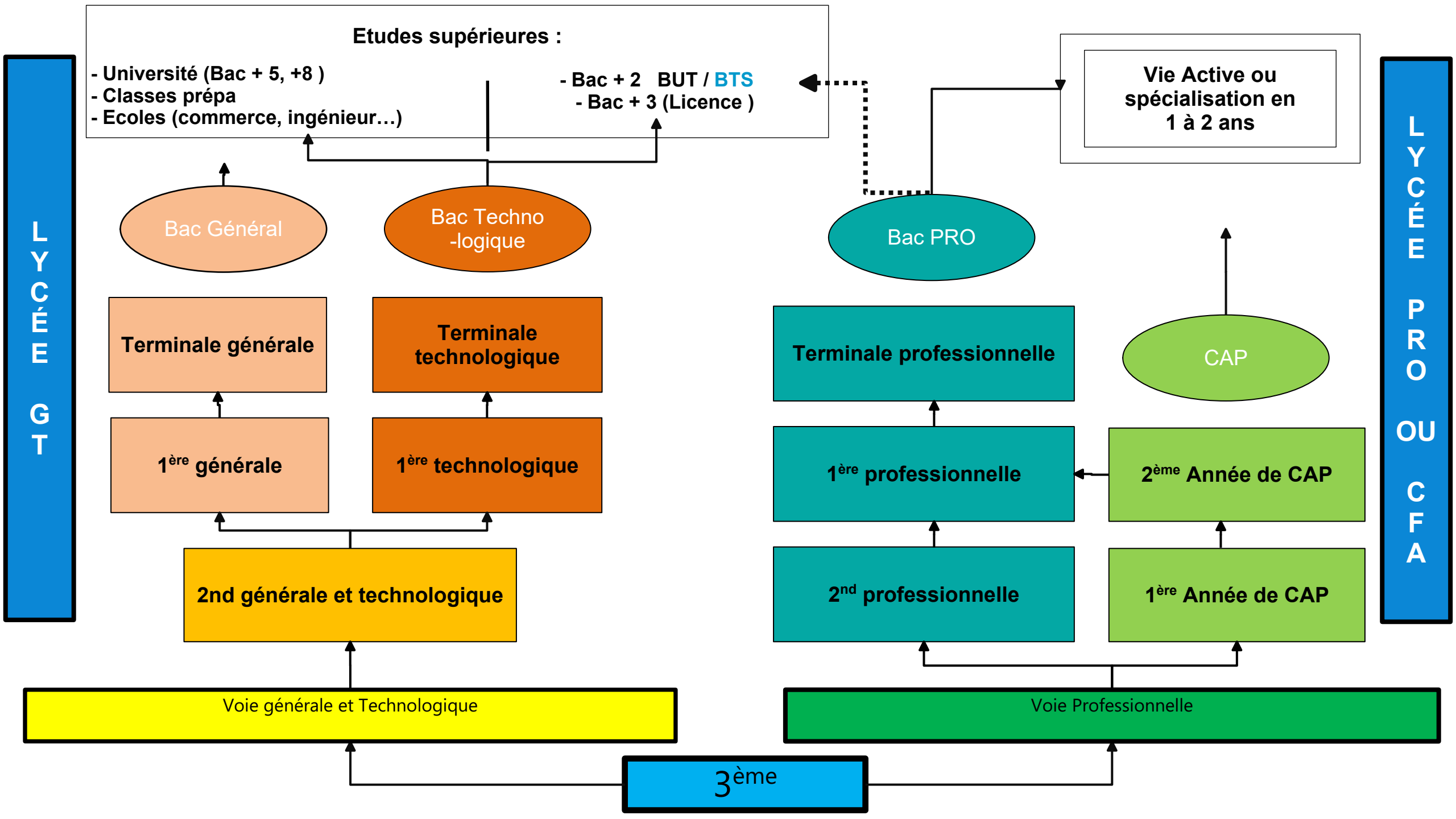
L'orientation

**Au 2^e
trimestre
Phase
provisoire**

**La famille exprime
des intentions
d'orientation
Le chef
d'établissement
donne un avis et
des conseils**

**Au 3^e
trimestre
Phase
définitive**

**La famille exprime
ses demandes
d'orientation
Le chef
d'établissement
prend sa décision
sur proposition du
conseil de classe**



Affectation en seconde Générale et Technologique

Les lycées généraux et technologiques sont sectorisés.

L'affectation se fera en fonction de l'adresse de votre domicile.



G. Braque



J. Jaurès



F. et N. Léger

Affectation en seconde professionnelle



Familles de Métiers
*en Seconde
Professionnelle*

Vous choisissez une famille de métier vers laquelle vous orientez

Les lycées professionnels ne sont pas sectorisés

Vous pouvez demander des lycées qui ne sont pas sur Argenteuil

Seules les notes de 3e comptent pour l'entrée au lycée

Lycée Julie-Victoire Daubié
9 Rue Louis Massignon
95100 ARGENTEUIL 01 30 76 55 55

2nde Générale et Technologique

- Section euro : Allemand , Anglais , Espagnol
- LVB: Allemand, Arabe, Espagnol
- LVC : Arabe, Italien
- Options: Arts Plastiques, Latin, Management et Gestion en 2nde GT

Choix en 1ère :

- BAC Général
- BAC Technologique : STMG
Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

Choix en Terminale STMG d'un enseignement spécifique:

- RHC : Ressources Humaines et Communication
- MKT : Mercatique (Marketing)
- GF : Gestion et Finances



Lycée Georges Braque
Lycée des métiers de l'intelligence économique et du management
21 Rue Victor Puiseux
95100 ARGENTEUIL 01 39 96 50 50

2de Pro commune Métiers de la Gestion Administrative, du Transport et de la Logistique GATL

Choix en 1ère :

- BAC Pro Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités AGOrA

2de Générale et Technologique

- Section euro : Anglais, Portugais
- LVB: Allemand, Chinois, Espagnol, Portugais
- LVC : Portugais
- Option: Latin, Théâtre

Choix en 1ère :

- BAC Général
- BAC Technologique : STMG
Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

Choix en Terminale STMG d'un enseignement spécifique

- RHC : Ressources Humaines et Communication
- MKT : Mercatique (Marketing)
- GF : Gestion et Finances

Lycée Jean Jaurès
25 Rue Charles Lecoq
95100 ARGENTEUIL 01 39 98 50 00

CAP Réalisations Industrielles en Chaudronnerie ou Soudage RICS option Chaudronnerie.

2de Pro commune : Métiers des Transitions Numérique et Energétique TNE

Choix en 1ère :

- BAC Pro Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés MELEC
- BAC Pro Systèmes Numériques SN option B Audiovisuels, Réseau et Equipements Domestiques ARED.

2de Pro commune : Métiers de la Réalisation d'Ensemble Mécaniques et Industriels REMI

Choix en 1ère

- BAC Pro Microtechniques MIC
- BAC Pro Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques. TRPM option : Réalisation et Suivi de Productions RSP
- BAC Pro Technicien en Chaudronnerie Industrielle TCI

2de Pro BAC Pro 3ans Modélisation et Prototypage 3D

2de Générale et Technologique

- Section euro : Anglais
- LVB: Allemand, Arabe, Espagnol

Choix en 1ère :

- BAC Général
- BAC Technologique : ST2D
Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable.

Choix en Terminale ST2D d'un enseignement spécifique

- EE : Energies et Environnement
- ITEC : Innovation Technologique et Eco conception
- SIN : Systèmes d'Information et Numérique

Lycée Fernand et Nadia Léger
Lycée des métiers du social, de la santé et des services
7 Allée Fernand Léger
95100 ARGENTEUIL 01 39 98 43 43

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance AEPE

CAP Production et service de la restauration (rapide, collectivité, cafétéria) PSR

CAP Métiers de la Coiffure

2de Pro commune: Métiers de la beauté et du bien-être

Choix en 1ère :

- BAC Pro Esthétique, Cosmétiques, Parfumerie ECP
- BAC Pro Coiffure

2de Pro BAC Pro 3ans Accompagnement Soins et Services à la Personne ASSP (option en structure)

2de Pro BAC Pro 3ans Hygiène, Propreté, Stérilisation HPS

2de Pro BAC Pro 3ans Animation Enfance et personnes âgées AEPA

2de Générale et Technologique

- Section euro : Anglais, Espagnol
- LVB: Allemand, Arabe, Espagnol, Italien, Langue des Signes Française (LSF)
- LVC : Arabe, Langue des Signes Française (LSF)

Choix en 1ère :

- BAC Général
- BAC Technologique : ST2S
Sciences et Technologies de la Santé et du Social

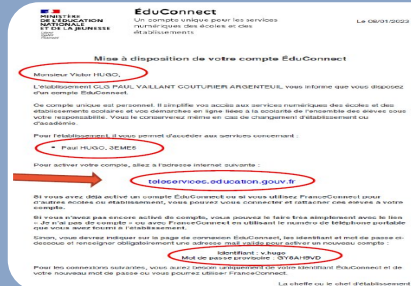
Orientation puis affectation



Procédure informatisée pour tous (AFFELNET)



Vous devrez vous rendre sur educonnect

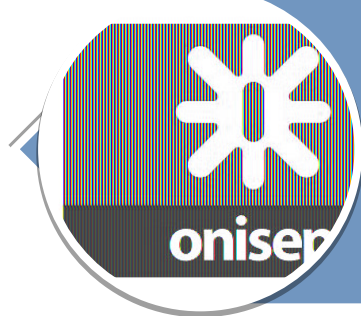


En utilisant vos identifiants afin de rentrer les voeux.

Où trouver des informations?



En se rendant au CIO :
Centre d'Information et d'Orientation



Sur le site de l'Onisep



En vous rendant sur le site du
collège

[Le collège ▾](#)[Disciplines ▾](#)[CDI](#)[La classe de 3ème ▾](#)[Ateliers Méridiens ▾](#)[Association sportive](#)[Le coin des parents ▾](#)[Accès-contact](#)

L'Organigramme du Collège PVC

Voici les différents membres du Collège Paul Vaillant-Couturier.



**Le Portail
des collégiens** [Moncollege95](#)

**TELESERVICE
ORIENTATION** [Téleservice](#)

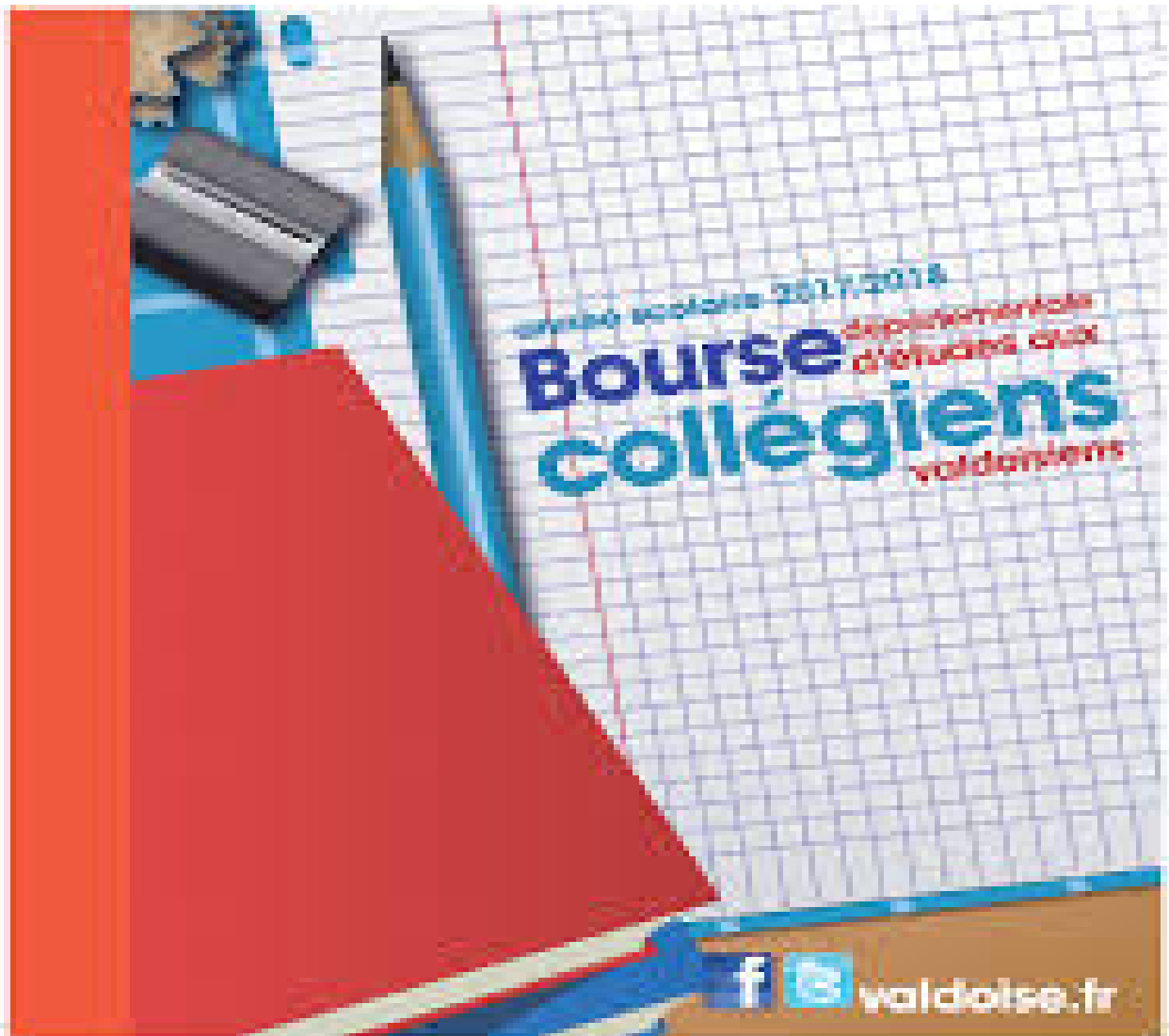
onisep [Onisep orientation](#)

SPeCH [Physique-Chimie](#)

e-sidoc [CDI](#)



Le Conseil départemental
aide tous les collégiens



 Demander
une bourse de collège
En ligne c'est plus simple et efficace !

**BOURSE
COLLEGE**



**DEMI-PENSION
et
REST O
COLLEGE**



**FONDS SOCIAL
et
ASSISTANTE
SOCIALE**

**S'ADRESSER A LA
GESTION**